

**Compte rendu du conseil d'école du 17 octobre 2016 :**

Secrétaire de séance : l'équipe enseignante.

**Membres présents :**

- Madame MATHIS (adjointe)
- Madame MOREAU, Messieurs BUTEL, MOUCHARD, PANOUE, POTREAU (représentants des parents d'élèves)
- Messieurs SOURISSEAU et VIDARD (DDEN)
- Mesdames AUDURIER, BIREBENT, MATHE-SAGOT, PIFFETEAU et THOMPSON (enseignantes), Mademoiselle CHEPIED (stagiaire ESPE) et Monsieur GUILLEMAIN (enseignant et directeur)

**Membre excusé :**

- Monsieur EPOULET (maire)

**1 Point sur la rentrée 2016/2017 :**

- o Effectifs actuels :

PS/MS	GS/CP	CP/CE1	CE2/CM1	CM1/CM2
Mme PIFFETEAU	Mme BIREBENT	Mr GUILLEMAIN	Mme AUDURIER	Mme MATHE-SAGOT
17 PS + 15 MS	16 GS + 6 CP	13 CP + 10 CE1	14 CE2 + 10 CM1	7 CM1 + 17 CM2
<b>32</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>24</b>

Soit un total de **125 élèves** pour **88 familles**

Effectif en hausse + 5 par rapport à l'année précédente.

Répartition :

- Choix de « charger » la classe des PS-MS puisque la municipalité a accepté l'octroi d'un agent supplémentaire de 9h à 11h, 4 jours par semaine.
- La répartition des CP a été faite selon la date de naissance. Un décloisonnement et l'aménagement de certains enseignements permettent de regrouper les CP. Ils déjeunent en même temps. Les récréations sont en commun.

- o Rythme scolaire : les mêmes horaires pour toutes les classes :

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
13h45-16h00	13h45-16h00		13h45-16h00	13h45-16h00

Pause méridienne sur 3 services :

1<sup>er</sup> service : 12h00 – 12h35 PS/MS/GS

2<sup>ème</sup> service : 12h30 – 13h05 CP/CE1

3<sup>ème</sup> service : 13h00 – 13h35 CE2 / CM1 /CM2



Attention, le troisième service sort trop tard vers 13h40 – 13h45 au lieu de 13h35 prévu. Il faut donc voir avec la cantine et le personnel pour repréciser les choses.

- Le règlement intérieur 2016-2017:

Le règlement intérieur 2016-2017 a été adopté.

Une question de Madame Mathis sur les règles de vie : est-ce que le système des couleurs est toujours d'actualité dans les classes, le même que pour le périscolaire. Oui pour les classes élémentaires, en maternelle usité car moins équivoque les interventions sont plus immédiates.

## **2 Point sur les actions et les projets menés pour l'année 2015/2016 :**

- Le bilan des projets et actions menés en 2015/2016 a déjà été fait au mois de juin.
- Remerciement à la mairie pour l'aménagement de la salle des maitres durant l'été. L'investissement dans des manuels de français et de maths pour cycle 2 et 3 qui devraient être livrés prochainement.
- Remerciement à l'APE pour les 1500€ versés.
- Bilan financier de la coopérative scolaire

Bilan financier entériné par l'OCCE : reste 5588,52€ -> moins un fond de roulement de 2000€, moins 1500 € pour réinvestir dans le parc vélos et trottinettes, il reste 2088,52 € pour la nouvelle année.

## **3 Point sur les actions et les projets pour l'année 2016/2017 :**

- Pour toutes les classes :
  - i. Bibliothèque municipale :
    1. le mardi après-midi pour les 3 classes élémentaires une fois toutes les 2 semaines
    2. le mercredi matin pour les classes maternelles
  - ii. Gymnase de St Maxire (le vendredi matin de 9h30 à 11h30) :
    1. 6 séances période 3 pour les CE2-CM1 et CM1-CM2
    2. 6 séances période 4 pour les PS-MS et MS-GS
  - iii. Piscine :

Ce projet concernerait les élèves de CP-CE1 : la date est en suspens pour des raisons d'emploi du temps. Il serait mis en place pour la période 3 ou 4. 4 parents ont déjà passé l'habilitation à ce jour et une mamie participe à une nouvelle cession en janvier. Entrées prises en charge par la CAN et le transport par la mairie.

Les CP de la classe des GS-CP bénéficieront de la piscine et du gymnase.
  - iv. Sorties
    1. Ateliers de St Marc la Lande pour les 5 classes 3 y sont déjà allées les 2 dernières iront le 9 novembre. Ce qui représente un coût de 920 € pour les entrées et 300€ pour le transport.

v. Projets :

1. Emeline CHEPIED stagiaire ESPE est secouriste à la croix rouge : intervention dans les 5 classes (apprendre à porter secours). A partir du CP, venue de formateurs de la croix rouge avec leur matériel ; initiation validée par un diplôme à la fin de la formation. En parallèle de l'apprentissage en classes des gestes de 1<sup>er</sup> secours, un travail sera réalisé en Arts plastiques CP-CE1 et écriture de scénettes pour les CE2-CM1-CM2 avec possibilité d'une représentation devant les parents.
2. ECORCE : CM1/CM2 travail en coordination avec le professeur de SVT du collège et une classe de 6<sup>ème</sup>. Travail en binôme 1CM avec 1 6<sup>ème</sup>. En juin, regroupement d'une cinquantaine de classes pour présenter l'aboutissement des recherches. C'est un projet entièrement financé par le conseil départemental (transports et interventions).
3. Période 4 échange de service collège-école : écriture d'un album en anglais avec un professeur du collège qui viendra 2h par semaine. Une partie du cours en doublette. 5 fois soit une dizaine d'heures, suivies de 3 jours d'activité et de restitution au collège.
4. Ecole et cinéma : (projection de 3 films = 1 par trimestre) pour CE2/CM1 et CM1/CM2 ce qui représente 350 € pour les entrées et 510 € de transport.
5. Projet cirque : avec Cirque en scène pour faire du lien avec les APS. Formule « intensive » choisie sur 15 jours avec 1 créneau d'1 heure par jour pour toutes les classes (1 semaine en février et 1 semaine en avril), + 1 heure par classe avant spectacle pour répétition du spectacle et encore 1 heure par classe pour la répétition générale. Un spectacle en fin d'année pour la fête de l'école, à la salle des fêtes de Germond. La date sera fixée par Cirque en scène. Le coût global est de 4137€ pour les 5 classes avec 1 intervenant cirque et le matériel compris. L'école sollicite une aide financière afin de réaliser ce projet. Pas d'autres sorties envisagées. Selon les aides financières le souhait serait de finaliser le projet en allant voir un spectacle de cirque.

vi. PPMS :

- Nouveaux exercices de confinement intrusion/attentat -> problème de signal sonore, une classe ne l'a pas entendu. Il est nécessaire que des détecteurs de fumée soient installés dans les locaux ainsi qu'un signal d'alarme. Selon Madame Mathis les devis n'auraient pas été faits par la mairie pour l'installation d'une alarme, la demande va être relancée. Les représentants de parents trouvent intolérable qu'une classe n'entende pas : « acquérir une alarme incendie ne paraît pas insurmontable ». Le directeur insiste sur le besoin réel de détecteurs de fumées et d'une alarme digne de ce nom.
- Question de Parents : Y a-t-il un contrôle électrique fait périodiquement pour les bâtiments accueillant du public comme salle des fêtes, l'école ? Mme Mathis ne sait pas mais va se renseigner. Si besoin, le nécessaire sera fait.

- Le nouveau portail sera posé pendant les vacances de la Toussaint (portail de 1,80m). Il sera placé après la porte de la garderie parce qu'il n'y avait pas de mur pour le soutenir.

Problème soulevé par les Parents : la porte de la garderie reste toujours ouverte (issue de secours pour la salle de motricité)... Donc il faudrait la modifier (avec poussoir à l'intérieur), sinon au final ce portail ne remplira pas sa fonction sécuritaire. La porte de la garderie doit rester une issue de secours mais par laquelle l'entrée doit être sécurisée.... Renseignement pris, Madame Mathis précise que la porte de la garderie sera équipée d'un barillet à poignée tournante (sans clé à chercher), qui permettra de l'ouvrir de l'intérieur, une fois celle-ci fermée à clé.

Il permet cependant aux enfants de ne pas pouvoir sortir de l'école. La gestion des entrées et sorties sera assurée par Mme Mazy.

#### **4 Questions diverses :**

- Panneaux d'affichage : il est demandé que 2 panneaux soient installés (1 pour école et 1 pour APE) afin de dégager les vitres de la garderie... Celui de la cantine peut être déplacé car il ne se voit pas assez. Pour que les informations soient visibles de tous et centralisées, ils pourraient être installés sur le nouveau portail.
- Autre demande de parents : 1 panneau pour tous les parents, ouvert pour que chacun puisse échanger des infos, des services (covoiturage, ...). Demande de plus d'explicitation pour le type de panneau imaginé par la maman qui a soumis l'idée Mais attention, il y a de plus en plus de petits dégâts, d'incivilités : cannette éclatée, dessin sur mur école, feu dans la boîte aux lettres... Alors le devenir de ce type de panneau pose question.
- L'APE demande s'il serait possible de faire des copies à l'école. La demande sera examinée.
- APS : Mme Mathis reconnaît qu'avoir commencé par les PS-MS pour le cirque est un peu maladroit. L'animateur dit que l'activité était difficile une fois sur 2. Il demande si un parent ne pourrait pas être présent pour l'assister jusqu'à la fin décembre pour le deuxième groupe. Très bonne participation pour s'inscrire, surtout chez les plus jeunes. Le projet était attendu, cela se voit !
- Horaires et dates des conseils d'école : il a été décidé de couper la poire en deux concernant l'heure des conseils d'école, ils seront donc à 18h15. Le deuxième a été fixé le mardi 14 mars 2017 et le troisième le jeudi 22 juin 2017.
- Fête école : à voir au niveau des dates, Cirque en scène déterminera la date, probablement un samedi, à voir aussi en fonction des travaux de la salle des fêtes.

Le directeur  
Arnaud Guillemain

